

“A”

**LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

AVIS

Trius Inc. a présenté une demande à la Commission pour une ordonnance lui donnant l'autorisation d'augmenter ses tarifs de la course de retour d'autobus banlieusard pour Fredericton-Chipman-Minto comme suit:

L'Horaire et Les Tarifs Proposés:

Part de Chipman à 6:30 a.m, cinq (5) jours par semaine avec un arrêt à Minto à 7:00 A.M. et un arrêt à Noonan à 7:20 A.M., l'arrivée à Fredericton à 7:45 A.M. De plus, la course d'autobus banlieusard part Fredericton à 4:35 P.M. et arrive à Noonan à 5:00 P.M., à Minto à 5:30 P.M. et à Chipman à 5:50 P.M. avec les augmentations suivantes de tarifs:

	PRIX PAR MOIS	PRIX SENS UNIQUE
CHIPMAN	de \$195.00 à \$207.00	de \$11.00 à \$13.00
MINTO	de \$180.00 à \$192.00	de \$10.00 à \$12.00
NOONAN	de \$ 80.00 à \$ 92.00	de 5.00 à \$ 7.00

PRIX PAR SEMAINE

CHIPMAN	de \$55.00 à \$63.00
MINTO	de \$50.00 à \$58.00

1. La Commission tiendra une audience publique le mardi, 16 décembre 2008, à partir de 10:30 le matin, au Lakeview Inns and Suites, 665 Prospect Street, Fredericton, Nouveau-Brunswick, lorsque toute personne intéressée pourra s'y présenter.
2. Les personnes qui désirent s'opposer à la demande doivent le faire par écrit au plus tard à midi, le mercredi, 3 décembre 2008, en avisant la Commission à l'adresse ci-dessous et la demandresse à l'attention de R. Gordon Wheaton, 70 Trius Drive, PO Box 1385, Fredericton, NB E3B 5E3, Tel: (506) 499-2044, Fax: (506) 450-3209, Email: wheaton@triusgroup.com, website: www.triusgroup.com, comme suit:
 - a. indiquer le nom de la personne, l'adresse postale, l'adresse pour fins de signification personnelle, le numéro de téléphone et tout autre numéro de télécommunication; et
 - b. indiquer le choix de langue officielle dans laquelle la personne désire être entendue lors de l'audience; et

- c. déposer une déclaration écrit fournissant les raisons complètes pour lesquelles la Demande devrait être refusée.

FAIT à la ville de Saint John, Nouveau-Brunswick ce 3ième jour de novembre 2008.

PAR LA COMMISSION



Lorraine R. Légère

Secrétaire

La Commission de l'énergie et des services publics
du Nouveau-Brunswick

C.P. 5001

15, Market Square, Suite 1400

Saint John, N.-B.

E2L 1E8

Téléphone: (506) 658-2504

Télécopieur: (506) 643-7300

Courriel: lrlegere@nbeub.ca

et: general@pub.nb.ca

Site web: www.pub.nb.ca